

Verbesserung in seinen Einnahmen um einigen 100 fls. erfahren, welche durch die etwa zu 300 fls. höchstens zu veranschlagenden unständigen Dienstleistungen gewährt werden. Selbst wenn die Stadt demselben 200 fls. entziehen wollte, welche ihm noch eine seinem jetzigen Einkommen gleiche Dienstleistung ihm verbleiben.»¹⁾

Schrobilgen reçut la place de greffier en chef de la Cour, qu'il occupera jusqu'en 1867.

L'ancien notaire LECLERC de Mersch, d'abord proposé par Willmar, sera nommé conseiller à la Chambre des comptes.

Avant que Guillaume I^{er} ne quittât le pouvoir — en octobre — il dut encore prendre connaissance d'une nouvelle adresse que la municipalité (donc Schrobilgen) lui fit parvenir à la date du 24 juillet, à la suite des tumultes provoqués au marché de Luxembourg par la cherté des vivres. L'adresse était suivie d'un aussi suggestif que désolant exposé de la situation économique du pays.²⁾

Après l'avènement de Guillaume II, le Conseil de régence désigna le 30.10.1840 une députation de trois membres³⁾ chargée (d'après Joris) de « déposer au pied du trône... les vœux... dont les objets avaient été compris dans diverses requêtes présentées à son prédécesseur ». Dans la brochure dont il sera tout de suite question, Schrobilgen nous dit que la délégation devait aussi « soumettre au Roi les vœux de la ville et du pays pour l'organisation des principales branches de service public ». Enfin ces messieurs devaient remettre « une requête signée d'un très grand nombre d'habitans pour demander le règlement des relations commerciales du pays ».

La délégation partit le lendemain, reçut du Roi — dont on se plaisait à dire qu'il n'avait de la cour que les manières — l'accueil le plus flatteur.

Une lettre que Schrobilgen écrivit de La Haye à son ami GELLÉ n'atteignit pas son destinataire, le nouveau Chef des services civils venant de quitter Luxembourg le 3 novembre pour se rendre d'urgence auprès du Roi.

Rentrée au pays, la députation fut fêtée au cours d'un banquet offert le 15 novembre par le Conseil de régence.

Après la première visite que le Roi rendit au pays, du 20 au 25 juin 1841, Schrobilgen fit paraître chez Lamort, sous la date du 6 juillet, un fascicule de 128 pages ayant pour titre : « *Relation du voyage de S.M. Guillaume II, Roi des Pays-Bas etc. . . en juin 1841* ».

La brochure qui contient tous les discours tenus au cours des fêtes, reproduit comme unique illustration l'élévation géométrale de l'arc de

¹⁾ Cf. sur ce Hassenpflug au style si indigeste l'article de M. NOPPENÉY dans son « *Luxembourg autrefois* », 2. vol., pp. 195—217.

²⁾ Le nécrologue de « l'Indépendance » relève tout particulièrement la forme dans laquelle étaient rédigés les rapports administratifs de Schrobilgen et il ajoute « que ceux qui veulent sonder les archives du gouvernement et de la ville, y trouveront, dans les minutes écrites de sa main, des modèles de genre ».

³⁾ Elle comprenait, en dehors de Schrobilgen, l'échevin Phil. Chr. WURTH et son neveu, l'éminent chirurgien J.-Théod. WURTH.